

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 28 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt huit septembre 2021 à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence du Maire Monsieur Philippe ARIES
Date de convocation : 24/09/2021

Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Présents : Philippe ARIES - Marie-Agnès ACHAINTE - Didier BRUNEL - Jean-Michel VALLOT - Catherine LIROLA - BRUNETON Catherine - Christian PEILLON - Emmanuel MARILLIER - Christine FEUILLATRE - SOUTRENON Sébastien - Yves MEILLER

Absent(e)s excusé (es) :

Pouvoirs : Eric FAUSSURIER à Philippe ARIES
Marie Claude FOREST à Catherine LIROLA
Isabelle DURAND à SOUTRENON Sébastien
Magali ARNAUD à Marie-Agnès ACHAINTE

Secrétaire de séance : Didier BRUNEL

✚ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 31 août 2021 à l'unanimité

DELIBERATIONS :

✚ **RESSOURCES HUMAINES – Remplacement départ en retraite Mme VERNEY A.M – Ratio des avancements**

Suite au départ en retraite de Mme VERNEY A.M, monsieur le maire propose l'augmentation quotité horaires d'un agent déjà en poste. Mme HURTIER Christelle Adjoint technique (service cantine et nettoyage des locaux école et mairie) employée à temps non complet soit 20.50h annualisées assurera 25h59 annualisées.

D'autre part le contrat de Mme Mounier recrutée à temps non complet en CDD il y a quelques mois pour palier aux absences et au surcroît de travail (crise sanitaire) sera prolongé.

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité

A la demande du Centre De Gestion 42 (CDG42), le conseil municipal a dû modifier le ratio des avancements des agents voté lors d'un précédent conseil fixant les propositions pour la Catégorie C adjoint administratif 2ème classe au taux de 50 % à 100 %.

| Cat. | GRADE D'ORIGINE | GRADE D'AVANCEMENT | TAUX % |
|------|---|---|--------|
| C | Adjoint technique | Agent de maîtrise | 100 % |
| C | Adjoint administratif | Adjoint administratif principal de 2ème classe | 100% |
| C | Agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) 2ème classe | Agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) 1ère classe | 100 % |

A noter que cette modification n'oblige pas la collectivité à appliquer ce taux systématiquement pour tous les agents.

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité

DEPART Retraite Mme VERNEY A.M

Mme Verney fait valoir ses droits à la retraite le 1er octobre prochain.

Salariée sur la commune de BESSEY et ROISEY, après délibération une prime exceptionnelle pour son départ en retraite lui sera versée.

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité

MOTION - Projet de contrat Etat- ONF

Lors d'une rencontre entre le Président de la Fédération nationale des Communes forestières et des ministres de l'agriculture, de la transition écologique et de la cohésion des territoires au sujet des arbitrages conclus récemment pour le Contrat d'Objectifs et Performance (COP) État-ONF .Il a été mentionné les deux points suivants :

- « *Un soutien complémentaire des communes propriétaires de forêts sera également sollicité [...]. Cette contribution additionnelle est prévue à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025, une clause de revoyure étant prévue en 2022 pour confirmer cette contribution et en définir les modalités.* »
- « *Adapter les moyens de l'ONF en cohérence avec la trajectoire financière validée par l'Etat notamment en poursuivant sur la durée du contrat la réduction de ses effectifs à hauteur de 95 ETP par an [...].* »

Après avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité la motion des communes forestières, c'est-à-dire :

- ✓ exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF
- ✓ exige la révision du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025
- ✓ Demande porte que l'état porte une vraie ambition politique pour les forêts Françaises,
- ✓ Demande le Maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

FINANCES

Monsieur le maire informe l'assemblée que budget primitif laisse apparaître des montants en créances douteuses. Des pertes probables pourraient en résulter. Dans un souci d'équilibre budgétaire et à la demande du Trésorier il convient d'émettre deux mandats sur le compte 6817 pour approvisionnement. Budget communal 800 € et budget assainissement 260 €.

Le conseil municipal , après avoir délibéré, valide la demande à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

URBANISME

Proposition achat terrain pour assainissement et convention de passage.

Dans le cadre de la création d'un poste de relevage des eaux usées de la conduite allant sur la lagune du Briat pour les envoyer sur celle du bourg vers l'impasse des prés vernay, la collectivité doit acquérir le terrain.

Après un premier échange le propriétaire qui est vendeur d'une partie, les démarches administratives doivent débuter. Ces travaux nécessitant le passage sur un terrain privé, la mairie doit signer une convention avec un autre propriétaire pour traverser son terrain.

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité

Le conseil municipal souhaite des explications concernant les processus de recouvrement des créances et impliqués pour éviter les frais à la commune. Nous allons demander des explications à Monsieur le Trésorier.

DEMANDE DE STAGE

Suite à une demande de stage en bac pro secrétariat la mairie accueillera une étudiante du 22 novembre 2021 au 18 décembre 2021

✚ AUTRES INFORMATIONS

Point COM, Travaux en cours :

Avancement du bulletin municipal lors de la réunion de la commission

Curage de la lagune du Briat en cours, travaux de voirie 2020 et 2021 avec goudronnage des 2 impasses : La gagogne et les Vignes. Réalisation de point à temps à lancer, réfection d'une partie de la chaussée vers Sagnemorte et Chevalet, reprise en point à temps d'une partie de la route des Bessières et réfection par l'entreprise Moutot du parking de l'ancien agospace qui avait été détérioré par la pose de matériaux lors de la mise en séparatif du Bourg.

Proposition service civique :

Pour l'école une demande de service civique a été passée via pôle emploi

✚ AUTRES INFORMATIONS :

Présentation de l'étude de faisabilité du SIEL concernant le projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur les toits de la salle des fêtes et du bâtiment technique. Une réunion devra être montée avec le SIEL pour éclaircir certains points en particulier financiers.

Présentation du rapport du Parc du Pilat concernant l'étude d'aménagement de la cours de l'école. Les différents aspect du projet : création d'une noue, mise en place d'un goudron drainant, installation d'une pergola, création d'auvent de chaque côté de la mairie sont présentés. Chaque projet peut être traité individuellement. La commission devra se réunir pour donner un avis sur les projets à mener en priorité et en fonction du budget alloué.

Cimetière communal Un nouvel outil (plan, démarches...) est mis en place via le site internet de la mairie.

Séance levée à 22h10

Date du prochain conseil : non définie